5446

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi
---------☆---------
MINISTERE DE LA FAMILLE
DU DEVELOPPEMENT SOCIAL
ET DE LA SOLIDARITE NATIONALE
---------☆---------
CABINET

N° ...../MFDSSN/CAB/CT1

CS/PLcP

Dakar, le 16 NOV 2004

LE MINISTRE

OBJET : Commission des finances

Mesdames, Messieurs,

Ce n'est pas une séance de travail.

En prévision de la séance de travail avec la Commission des finances qui aura lieu le **17 Novembre 2004** dans l'après-midi à **19 heures**, je vous prie de vouloir bien élaborer des fiches de techniques sur les questions récurrentes relevant de votre domaine de compétence.

Veuillez trouver ci-joint la synthèse des travaux de la Commission Technique.

Pour le Ministre
et par Délégation
Le Directeur de Cabinet

//-) Mesdames et Messieurs les Directeurs Nationaux, Chefs de Services et de Projets

Ministère de la Famille, du Développement Social et de la Solidarité Nationale

Mare LÔ

RAPPORT DE LA COMMISSION TECHNIQUE SANTE, POPULATION, AFFAIRES SOCIALES ET SOLIDARITE NATIONALE

La commission technique santé, population, affaires sociales et solidarité nationale s'est réunie le **Mercredi 03 Novembre 2004** à **16 heures** pour examiner le projet de budget 2005 du Ministère de la Famille, du Développement Social et de la Solidarité Nationale.

Devant les membres de la dite commission présidée par l'honorable député, le Professeur Mac DIOUF, Madame Aïda MBODJ, Ministre de la Famille, du Développement Social et de la Solidarité Nationale,. accompagnée du Ministre Délégué, Monsieur Farba SENGHOR a présenté le rapport qui s'articule autour de deux parties essentielles.

Dans son propos introductif, le Ministre a rappelé les missions du département qui s'exercent dans un contexte novateur d'émergence de nouvelles lignes d'action parmi les quelles on peut citer entres autres :

- la promotion de l'équité et de l'égalité dans le genre
- la lutte contre la féminisation de la pauvreté
- la protection des droits de l'enfant
- la promotion socio-économique des familles et des groupes vulnérables
- la nouvelle approche de la solidarité nationale

Le rapport présenté aborde pour l'année 2005, dans un document unique aussi bien les prévisions du budget de fonctionnement que celles de l'investissement.

Dans la première partie de l'exposé, Madame le Ministre a traité de façon explicative et argumentée les dépenses de fonctionnement.

Celles-ci se présentent ainsi qu'il suit

- ***Les dépenses de personnel, titre 2*** : *Article 61* estimées à 1 434 759 000F contre 1 472 [illegible]000F soit une baisse à valeur absolue de 37 399 000 F et 6,73% en valeur relative.
- ***Les dépenses de fonctionnement, titre 3***, *Article 62* (Hors personnel, hors transfert) chiffrées à 2 049 521 000F contre 1 075 508 000F soit une augmentation de 974 013 000F en valeur absolue et 90,56% en valeur relative.
- ***Les dépenses de transfert, titre 4***, *Article 64* estimées à 1 049 902 000F contre 1 678 080 000F soit une baisse de 628 178 000F en valeur absolue et 62,56% en valeur relative.

Dans la seconde partie de son intervention, Madame le Ministre a présenté ***des dépenses en capital (titre 5)*** au profit du département.

Celles-ci sont chiffrées

La répartition du financement à travers les différents projets se présente comme suit :

Ressources intérieures :		4 300 000 000F
Ressources extérieures :	- Emprunts :	8 521 000 000F
	- Subventions :	1 925 000 000F

Ces dépenses intègrent les contreparties sénégalaises des projets de lutte contre la Pauvreté (AFDS, PLCP, PAREP) et d'importants projets programmés (CEDAF, CPRS, FSN, Fonds d'urgence, appui aux GPF, Centres sociaux etc...)

Poursuivant la présentation du rapport, le Ministre a indiqué que les dépenses en capital au profit du département sont chiffrées en 2005 à 16 762 000 000F contre 16 521 000 000F en 2004 soit une augmentation de 241 000 000F en valeur absolue et [illegible] en valeur relative.

Au total, pour la gestion 2005, les dotations globales de la loi des finances se chiffrent à 23 296 182 000F décomposées ainsi :

- Dépenses de personnel : 1 434 759 000F
- Dépenses de fonctionnement : 2 049 521 000F
- Dépenses de transfert : 1 049 902 000F
- Dépenses en Capital : 16 762 000 000F

A l'analyse, les dépenses ont augmenté aussi bien en termes de fonctionnement qu'au niveau de l'investissement.

L'accroissement du budget de fonctionnement est dû à des mesures nouvelles de 253 000 000F.

Les dépenses de capital représentent 4 fois plus que le fonctionnement, ce qui constitue un indicateur pertinent de la volonté politique de lutte contre la pauvreté.

Il importe de souligner aussi que les ressources internes sont plus de 3 fois supérieures aux subventions attendues par le Département. Ce qui montre l'effort budgétaire important de l'Etat.

Dans sa conclusion, Madame le Ministre a comparé les ressources internes 6 300 000 000F aux emprunts 8 125 000 000F pour mettre en évidence l'engagement de l'Etat à faire de la promotion de la Famille et du Développement Social une priorité nationale.

Ouvrant les débats dès la fin de la présentation du rapport, le Président de la Commission a enregistré 23 orateurs, ce qui montre tout l'intérêt particulier affiché par le pouvoir législatif quant à la politique

de développement familial, social et de solidarité nationale définie par le Président de la République Maître Abdoulaye WADE.

Tous les intervenants ont félicité le Ministre et lui ont souhaité plein succès à sa mission.

Pour l'essentiel, les thématiques suivantes ont été agitées au cours des débats suivies d'éléments de réponses de la part du Ministre Délégué et de Madame le Ministre.

Le tableau de synthèse qui suit en fait le compte rendu :

I – Questions d'ordre général

Catégorisation	Questions soulevée	Eléments de réponse
Micro-finance et Entreprenariat féminin	* Accès au crédit * Rythme des décaissements * Apport pour les catégories défavorisées	* 75% de décaissement et 90% de réalisation au PLCP qui sera prolongé * Pas de discrimination pour l'accès au crédit * Pour le PCF, 106 millions octroyés en 1ère génération, 30 millions pour la 2è et 130 millions par région pour la 3è génération avec un manuel de procédures * Fonds de garantie signée avec Taïwan pour la promotion de l'entreprenariat féminin dans l'équité et la transparence * Etude possibilité d'allégement des procédures avec le PRCPE
Les Clubs de Solidarité	* La suite réservée aux clubs de solidarité	* Association organisée en cellules avec libre administration * Le Ministère n'est pas détenteur des apports financiers des adhérents * Volonté d'organiser les femmes et de satisfaire les besoins socio-économiques exprimés

Le renforcement des capacités	* Projet de la Maison de la femme * Diffusion de la documentation sur le CENAF * Coûts de la formation (c l'ITA) * Alphabétisation	* Nécessité de renforcer les capacités des femmes dans tous les domaines * Poursuite de la construction du CENAF et des CEDAF en 2005 * Formation des cibles par les projets de lutte contre la pauvreté * Information et sensibilisation des leaders féminins dans la prévention des VIH et la prise en charge des personnes atteintes * Formation des artisans organisés pour fabrication et entretien des moulins
Les Handicapés	* Soutien aux personnes handicapées (cas de 300 aveugles de Mekhé)	* Appui multiformes aux personnes handicapées, cible du Ministère (formation, subvention ou crédit pour le développement d'AGR) * Construction de centres sociaux, d'insertion, de réinsertion et de rééducation
Protection de l'enfance	* Mendicité des enfants * Enfants en situation difficile * Projet des pupilles de la Nation	* Mise en œuvre du projet de lutte contre les pires formes de travail * Projet EVF/Daaras * Accueil au centre GINDDI et réinsertion dans les familles * Lutte contre le trafic transfrontalier des enfants (Convention avec le Mali, contact avec la Guinée Bissau) * Textes sur les pupilles de élaborés et adoptés * Mise en place imminente d'une structure de gestion et d'assistance des pupilles de la Nation * Parlement des enfants
Matériel d'allègement des travaux de la femme	* Couverture de besoins du monde rural	* Affectation transparente * Amplification des offres avec priorité aux femmes rurales organisées *Maintenance des équipements (formation et suivi)

Lutte contre la Pauvreté	* Consolidation des acquis des projets AFDS et PLCP * Couverture des zones et des cibles non atteintes * Méconnaissance des procédures * Synergie et coordination des interventions	* Consolidation et extension des projets (AFDS et PLCP) * Démarrage du PAREP * Information, formation et accompagnement de la dynamique communautaire * Collaboration avec les élus * Institution d'une table de concertation à l'échelon local
Partenariat et disponibilité	* Collaboration avec les collectivités locales dans la conception et la mise en œuvre de plans locaux de développement * Partenariat avec le réseau des parlementaires * Recherche et diversification des partenaires pour des financements additionnels (cas Centre GINDDI et fonds secours d'urgence) * Nécessité d'accorder des audiences aux élus	* Renforcement de la dynamique partenariale déjà entretenue avec les élus et la société civile * Le Ministère dispose d'un partenariat technique et financier tant au niveau bilatéral qu'au plan multilatéral (à consolider et à diversifier) * Poursuite des tournées de proximité déjà entamées dans les régions * Ouverture et disponibilité constante pour recevoir les élus et enregistrer les doléances des populations * Joindre au besoin le CT1, attaché parlementaire du Ministère
Quinzaine de la femme	* Evaluation de la quinzaine * Appui aux populations * Renouvellement des bureaux	* La quinzaine de la femme, moment de bilan et de mobilisation * Evaluer les activités programmées et exécutées * Appui technique du Ministère par le renouvellement des instances
Statut de la femme et réflexion sur la famille	* Financement pour la promotion socio-économique de la femme * Inscrire la rubrique dans la nomenclature du budget des collectivités locales	* Soutien aux initiatives communautaires * Dépassement du micro-crédit au profit de l'entreprenariat féminin

	* Promotion su statut de la femme * Appui aux groupements féminins * Inclusion des hommes dans la politique du Ministère * Réflexion sur la famille : - Acquis de la femme - Limitation des naissances - Cultures et tradition - Cohésion familiale et sociale - Préservation des mœurs - Puissance paternelle	* Disponibilité d'un fonds de garantie avec appui de Taïwan * Approche genre et développement (projet genre) * Appui à la création de GIE * Mise en place de matériels d'allègement et d'unités de production * Renforcement des capacités dans les CEDAF * Prise en charge médicale de l'époux et des enfants de la femme salariée * Egalité dans le traitement fiscal * Réflexion en cours sur les questions sensibles et à sujet de controverse * Concertation en vue avec tous les partenaires et acteurs dans le cadre du processus d'élaboration de la lettre de politique familiale, sociale et de solidarité nationale pour traduire la vision du Chef de l'Etat

II – Questions spécifiques

La dynamique de la nouvelle solidarité nationale	* Mode de réception et de distribution des aides et secours * Insuffisance des fonds d'urgence * Equité dans les appuis * Destination de l'aide envoyée aux marabouts	*Vision du Président de la République sur la Solidarité Nationale* * Intégration du développement durable par la réalisation d'infrastructures de base dans les poches de pauvreté non desservies * Prise en charge de l'urgence * Appui aux daaras, séminaires et personnes démunies en détresse * Transparence, équité et décentralisation des aides * Organisation de la journée de solidarité nationale le 08/12/2004

Contrôle et Suivi des ONG	* Suivre de près les activités des ONG	* Révision du cadre institutionnel régissant l'intervention des ONG * Mission de suivi et d'évaluation de la DDC et des structures déconcentrées * Concertation trimestrielle entre le CONGAD et la tutelle
Le recrutement des travailleurs sociaux	* Diplôme non reconnu par la Fonction Publique après une formation BAC + 2 ans à l'ENTSS	* Remédiation en cours avec l'appui du Président de la république * Révision du Décret 562 du 2 Juin 1974 * Création d'un corps de la hiérarchie A
Conditions de travail des structures déconcentrées	* Dénuement du CPRS (cas de Bignona) * Vétusté des locaux (cas du service départemental de Nioro)	* Redynamisation et réhabilitation des CPRS à partir du budget 2005 (100 millions) * Rénovation des locaux abritant les services régionaux et départementaux * Dotation en équipements des services locaux (mobilier, ordinateurs) * Projet de mise à disposition de véhicules (besoins exprimés) * Renforcement des moyens d'intervention
Aide d'urgence, distribution de riz	* Péril acridien * Elargissement des aides aux nécessiteux * Gestion de la distribution du riz	* Nouveau dispositif en matière de solidarité nationale selon la vision du Président de la République * Décentralisation du stock alimentaire (12000T) vers les nécessiteux * Option locale pour la sécurité alimentaire * Enquête de la FAO pour évaluation des besoins avant intervention * Fonds d'appui aux personnes en détresse

Opération NDOGGU	* Opération sélective * Associer les responsables au niveau des quartiers * Insuffisance de la distribution des mets	* Opération test pour esprit de solidarité * Sélection de 22 mosquées, de quelques hôpitaux, prisons et places publiques pour servir en appui aux personnes résidents ou de passage * Lecture de coran et lettres de remerciements pour bénir et encourager l'initiative * Extension de l'opération dans d'autres lieux
Journée Nationale de Solidarité	* Modalités organisationnelles de la Journée * Clarification de la nouvelle vision de la Solidarité Nationale	* « **Jappal ma Japp** » est le soubassement philosophique de la journée nationale de solidarité avec un objectif de collecte de 1 milliard de Francs * Fonds collectés investis dans la construction d'infrastructures (hydraulique, santé, Education etc...) et dans l'aide d'urgence * Des CRD sont organisés pour exposer le programme et susciter l'adhésion

Dans sa conclusion, Madame Ministre a tenu à remercier l'ensemble des honorables députés et le Président de la Commission pour l'Intérêt manifeste à l'endroit du Ministère de la Famille, du Développement Social et de la Solidarité Nationale institué par le Chef de l'Etat, Maître Abdoulaye WADE en vue d'apporter des réponses novatrices à la forte demande sociale.

Elle a tenu à réitérer son entière disponibilité aux députés.

A l'issue des échanges instructifs et prometteurs, la Commission a voté à l'unanimité le projet de budget Section 58 par titre du Ministère de la Famille, du Développement Social et de la Solidarité Nationale chiffrée à 23 296 182 000F et vous demande d'en faire autant s'il ne soulève pas d'objection majeure de votre part.

En voici les résultats :

Titre	Ont voté pour	Ont voté contre	Abstention	Résultats
Dépenses de personnel titre 2	Unanimité	0	0	Adoption
Dépenses de fonctionnement titre 3	Unanimité	0	0	Adoption
Transfert titre 4	" "	0	0	Adoption

Le Président de Séance *Rapporteur de la Commission*

Le Professeur Madior DIOUF **Le député Souleymane DIEDHIOU**